

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt-trois le 5 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 29 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

**Etaient présents :**

M. BALDES, Maire.

Mme SARRAUTE, M. BROSSARD, Mme GIROTTI, M. CARREAU, Mme MERCHADOU, M. SABOURAUD, M. SERAFFON, Adjoint, Mme HIMPENS, M. CASTETS, M. ELIAS, M. DURANT, Mme THEUIL, Mme DUBOURG, Mme PAIN-GOJOSSO, Mme HOLGADO, M. EYMAS, M. WINTERSHEIM, Mme SENTIER, M. MOINET, M. JOUBE, Conseillers Municipaux.

**Etaient excusés et représentés par pouvoir:**

Mme GRANGEON à Mme SARRAUTE, Mme BAUDERE à M. BROSSARD, M. RENAUD à Mme SENTIER

**Etaient excusés:**

Mme LUCKHAUS, M. CARDOSO

**Etait absente:**

Mme SANCHEZ

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. ELIAS est élu secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27  
Conseillers présents : 21  
Conseillers votants : 24

Pour : 24  
Contre : 0  
Abstention : 0

**6 – DÉNOMINATION D'UNE VOIE COMMUNALE**

**Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité**

Pour l'intérêt communal, il s'avère nécessaire de dénommer la voie publique reliant la rue Adélaïde Hautval à la parcelle AP313.

Il est demandé au Conseil Municipal de dénommer cette voie : rue Berty ALBRECHT.

La commission n°7 (Urbanisme / Habitat / Revitalisation Urbaine / Mobilités / Patrimoine Urbain Et Fortifié) s'est réunie le 23 novembre 2023 et a émis un avis favorable.

**Fait et adopté à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits :**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
à la Sous-Préfecture le 08/12/23  
Identifiant de télétransmission : 033-  
21330058500014-20231205-71625A-DE-1-1

Pour le Maire empêché,  
Madame Béatrice SARRAUTE

Le Secrétaire de Séance  
Monsieur Stéphane ELIAS

